

# PHILIPPE CHATAING

DIPLÔMÉ SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

NOTAIRE

(SUCESSEUR DE Me DELAIR)

8, ROUTE D'EPELUY

42450 SURY-LE-COMTAL

TÉLÉPHONE 04 77 30 80 13

TÉLÉCOPIE 04 77 30 07 63

EMAIL : philippe.chataing@notaires.fr

Dossier suivi par  
**Marie Pierre LABRADOR**  
**04.77.30.80.13**  
**philippe.chataing@notaires.fr**

VENTE COMMUNE de CRAINTILLEUX/GRANDPIERRE  
68309 /PC /MPL /MPL

## ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe CHATAING Notaire à SURY LE COMTAL (Loire), 8 route d'Epeluy, le 13 septembre 2023 il a été constaté la VENTE.

### Par :

La **COMMUNE de CRAINTILLEUX**, Collectivité Territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la LOIRE, dont l'adresse est à CRAINTILLEUX (42210), Place Jean Dussurgey, identifiée au SIREN sous le numéro 214.200.750.

### Au profit de :

Monsieur Alexis **GRANDPIERRE**, professeur des écoles, et Madame Audrey Marie **BROSSE**, chargée de projets événementiels, demeurant ensemble à CRAINTILLEUX (42210) 315, Chemin de Champ Boisset.

Monsieur est né à FIRMINY (42700), le 26 janvier 1990,

Madame est née à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270), le 10 mars 1990.

### Quotités vendues :

La collectivité territoriale dénommée COMMUNE de CRAINTILLEUX vend la pleine propriété.

### Quotités acquises :

Monsieur Alexis **GRANDPIERRE** et Madame Audrey **BROSSE** acquièrent la pleine propriété pour le compte de leur communauté.

## IDENTIFICATION DES BIENS

### Désignation

A CRAINTILLEUX (LOIRE) 42210 Pré Neuf.

Une petite parcelle de terrain.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1709	Pré Neuf	00 ha 00 a 18 ca

### PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les PARTIES déclarant que ce BIEN est entièrement libre de location ou occupation.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

**FAIT A SURY LE COMTAL (Loire)**

**LE 13 SEPTEMBRE 2023**



# PHILIPPE CHATAING

DIPLÔMÉ SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

NOTAIRE

(SUCESSEUR DE Me DELAIR)

8, ROUTE D'EPELUY

42450 SURY-LE-COMTAL

TÉLÉPHONE 04 77 30 80 13

TÉLÉCOPIE 04 77 30 07 63

EMAIL : philippe.chataing@notaires.fr

Dossier suivi par

**Marie Pierre LABRADOR**

**04.77.30.80.13**

**philippe.chataing@notaires.fr**

VENTE COMMUNE de CRAINTILLEUX/GRANDPIERRE  
68309 /PC /MPL /MPL

## ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe CHATAING Notaire à SURY LE COMTAL (Loire), 8 route d'Epeluy, le 13 septembre 2023 il a été constaté la VENTE.

**Par :**

La **COMMUNE de CRAINTILLEUX**, Collectivité Territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la LOIRE, dont l'adresse est à CRAINTILLEUX (42210), Place Jean Dussurgey, identifiée au SIREN sous le numéro 214.200.750.

**Au profit de :**

Monsieur Alexis **GRANDPIERRE**, professeur des écoles, et Madame Audrey Marie **BROSSE**, chargée de projets événementiels, demeurant ensemble à CRAINTILLEUX (42210) 315, Chemin de Champ Boisset.

Monsieur est né à FIRMINY (42700), le 26 janvier 1990,

Madame est née à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270), le 10 mars 1990.

**Quotités vendues :**

La collectivité territoriale dénommée **COMMUNE de CRAINTILLEUX** vend la pleine propriété.

**Quotités acquises :**

Monsieur Alexis **GRANDPIERRE** et Madame Audrey **BROSSE** acquièrent la pleine propriété pour le compte de leur communauté.

## IDENTIFICATION DES BIENS

### Désignation

A CRAINTILLEUX (LOIRE) 42210 Pré Neuf.

Une petite parcelle de terrain.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1709	Pré Neuf	00 ha 00 a 18 ca

## PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les PARTIES déclarant que ce BIEN est entièrement libre de location ou occupation.

### PRIX

La cession a été conclue moyennant le prix de NEUF EUROS (9,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

**FAIT A SURY LE COMTAL (Loire)  
LE 13 SEPTEMBRE 2023**

